



**APPEL A PROJET « BOURSE DE MASTER » 2026
SOCIETE FRANCAISE DE PARASITOLOGIE**

Contexte de l'appel

La Société Française de Parasitologie réunit les différents acteurs qui s'intéressent aux organismes parasites et leurs hôtes, dans un contexte One Health. Ces professionnels travaillent dans des unités de recherche fondamentale et appliquée, académiques ou du secteur privé, en France ou à l'étranger. La SFP propose un appel à projet « Bourse de Master » à destination des équipes qui souhaitent former des étudiants en Master 2 ou en dernière année d'école d'ingénieur sur des projets concernant des thématiques de Parasitologie ou Entomologie médicale, vétérinaire ou scientifique.

Pré-Requis

Au moins un des encadrants doit être membre de la Société Française de Parasitologie.

Dates à retenir

Date limite du dépôt : **30 avril 2026 à minuit**

Décision : **15 juin 2026**

Contact : sfp@chu-nice.fr ; karim.adjou@vet-alfort.fr ; melanie.gay@anses.fr

La demande (2 pages, document fiche de candidature) :

Le(s) partenaire(s) décrive(nt) le contexte, l'objectif, les méthodologies ou grandes étapes et les résultats attendus du stage, et énumère(nt) les collaborations précédentes des partenaires (le cas échéant). Le chef de projet doit démontrer comment le stage est bénéfique pour la communauté de la Société Française de Parasitologie. Il n'est pas essentiel d'avoir déjà un candidat pour soumettre le projet.

SOCIETE FRANCAISE DE PARASITOLOGIE

L'annexe financière :

- Le montant du financement demandé et la durée du stage ;
- Date de début et date de fin, estimées ;
- Noms des institutions qui reçoivent et gèrent les fonds ;
- Noms des personnes de contact administratif et financier.

Support:

Si le projet est accepté, la SFP financera la gratification de l'étudiant jusqu'à 6 mois (approximativement 630 euros par mois).

Remerciements :

Chaque présentation (publication, présentation orale ou poster) en lien avec le projet financé devra mentionner le financement de la SFP :

“This research was supported by the French Society for Parasitology”

Rapport :

Un rapport devra être envoyé à la SFP à la fin du stage.

Une présentation devra être réalisée lors du congrès annuel ou de journées thématiques de la SFP soit par l'étudiant(e), soit par un des encadrants.